

**HORDAMER PE 34**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : HORDAMER PE 34

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif à base de cire  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

Cancérogénicité : Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**

## HORDAMER PE 34

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

### SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange  
 Nature chimique : Non-ionic / anionic primary polyethylene dispersion

**Composants dangereux**

| Composant   | No.-CAS    | Concentration (%) |
|---|------------|-------------------|
| acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium | 97489-15-1 | >= 3 - < 5        |
| Polyoxyalkylènes  | -          | >= 1 - < 5        |
| Diethanolamine  | 111-42-2   | >= 0.1 - < 1      |

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Consulter un médecin.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
 Enlever les lentilles de contact.  
 Protéger l'oeil intact.

## HORDAMER PE 34

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

|   |   |
|---|---|
| En cas d'ingestion                                | : Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.<br>: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.<br>Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Ne PAS faire vomir.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.<br>Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : Pas d'information disponible.   |

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

|  |  |
|--|--|
| Moyens d'extinction appropriés                         | : Mousse<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )<br>Poudre chimique sèche   |
| Moyens d'extinction inappropriés                       | : Jet d'eau à grand débit  |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  |
| Information supplémentaire                             | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.<br>Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers    | : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.   |

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

|   |  |
|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection individuelle.   |
| Précautions pour la protection de l'environnement                           | : Éviter que le produit arrive dans les égouts.<br>Éviter tout versement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.<br>En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage                         | : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).<br>Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.   |

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

## HORDAMER PE 34

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

|  |   |
|--|---|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.<br>Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.<br>Éviter le contact avec la peau et les yeux.<br>Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.<br>Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.<br>Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.<br>Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. |
| Conditions de stockage sûres               | : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.<br>Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.<br>Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.   |
| Matières à éviter                          | : Conserver à l'écart des acides forts.<br>Conserver à l'écart des bases fortes.<br>Conserver à l'écart des agents oxydants.  |

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants  | No.-CAS  | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base      |
|---|----------|------------------------------------|---|-----------|
| Hazardous components without workplace control parameters |          |                                    |   |           |
| Polyoxyalkylènes  | -        | TWA (aérosol)                      | 10 mg/m <sup>3</sup>                              | US WEEL   |
| Diethanolamine  | 111-42-2 | TWA (Fraction inhalable et vapeur) | 1 mg/m <sup>3</sup>                               | ACGIH     |
| Diethanolamine  |          | TWA                                | 3 ppm<br>15 mg/m <sup>3</sup>                     | NIOSH REL |

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit.

Protection des mains  
Matériel : Gants en néoprène

Remarques : Gants en néoprène  
Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

**HORDAMER PE 34**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Protection des yeux               | : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure<br>Lunettes de sécurité à protection intégrale<br>Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre. |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtements étanches<br>Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  |
| Mesures d'hygiène                 | : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.<br>Ne pas fumer pendant l'utilisation.<br>Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.                                  |

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| État physique                       | : liquide  |
| Couleur                             | : blanc  |
| Odeur                               | : inodore  |
| Seuil olfactif                      | : Donnée non disponible                                      |
| pH                                  | : 9, Concentration: 100 % (68 °F (20 °C)) Méthode: DIN 19268 |
| Point/ intervalle de fusion         | : 36 °F (2 °C)   |
| Point/intervalle d'ébullition       | : 212 °F (100 °C)<br>(1,013 hPa)                             |
| Pression de vapeur                  | : Donnée non disponible                                      |
| Point d'éclair                      | : Non applicable   |
| Limite d'explosivité, supérieure    | : Donnée non disponible                                      |
| Limite d'explosivité, inférieure    | : Donnée non disponible                                      |
| Taux d'évaporation                  | : Donnée non disponible                                      |
| Densité de vapeur relative          | : Donnée non disponible                                      |
| Densité relative/Densité spécifique | : Donnée non disponible                                      |
| Densité                             | : 0.998 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C))                    |
| Solubilité(s)<br>Hydrosolubilité    | : complètement miscible                                      |
| Solubilité dans d'autres            | : Donnée non disponible                                      |

**HORDAMER PE 34**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

solvants  
Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : Donnée non disponible  
Température d'inflammation : Donnée non disponible  
Viscosité  
Viscosité, dynamique : < 50 mPa.s (77 °F (25 °C))

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Conditions à éviter : Donnée non disponible  
Matières incompatibles : Des acides et des bases  
Oxydants forts  
Produits de décomposition dangereux : Donnée non disponible

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation  
Ingestion  
Yeux  
Absorption par la peau  
Contact avec la peau

**Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****111-42-2 Diethanolamine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 676 mg/kg  
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1452 ppm  
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 3,000 mg/kg

**HORDAMER PE 34**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Produit:**

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

**Composants:****111-42-2 Diethanolamine:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation modérée de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Composants:****111-42-2 Diethanolamine:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation sévère des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Composants:****111-42-2 Diethanolamine:**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL: oui

**Cancérogénicité****IARC**

Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme

Diethanolamine

111-42-2

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP.

## HORDAMER PE 34

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

### Toxicité à dose répétée

#### Produit:

Remarques: L'absorption d'un solvant par inhalation et/ou par contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foie, des reins et du système respiratoire  
Amino alcool comme un cancérigène IARC Groupe 2B base des études sur le animaux (l'augmentation des tumeurs à la rate et souris).

### Expérience de l'exposition humaine

#### Produit:

Inhalation:

Symptômes:

Des hautes concentrations en brouillards ou vapeurs du produit chauffé, peuvent causer une dépression du SNC.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut causer irriter; peut causer la sensibilisation.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau provoquer probablement de graves irritations ou corrosion.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: En cas de lésions de la peau, le contact avec l'un des ingrédients peut avoir des effets sur les reins.

Remarques: Donnée non disponible

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

## HORDAMER PE 34

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

### Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

### Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique  
supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

EPA code (s) de déchets  
dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementations internationales

#### IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## HORDAMER PE 34

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

### Réglementation nationale

#### 49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

#### US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

#### SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

#### US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

### Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

|                  |   |     |
|------------------|---|-----|
| Polyoxyalkylènes | - | 1 % |
|------------------|---|-----|

## HORDAMER PE 34

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Non-volatile (poids) : 38 %  
 Méthode: 60min/125°C  
 DIN EN ISO 3251  
 L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

### Massachusetts Right To Know

|                  |          |
|------------------|----------|
| oxyde d'éthylène | 75-21-8  |
| 1,4-dioxane      | 123-91-1 |
| Propylene oxide  | 75-56-9  |


### Pennsylvania Right To Know

|   |            |
|---|------------|
| Eau   | 7732-18-5  |
| Cire  | 9002-88-4  |
| Polymère  | -          |
| acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium | 97489-15-1 |
| Diethanolamine  | 111-42-2   |
| hydroxyde de potassium                                    | 1310-58-3  |

### New Jersey Right To Know

**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5885  
**Commercial d'Enregistrement de New Jersey pour le proudit (NJ TSRN)**

### Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Diethanolamine, oxyde d'éthylène, 1,4-dioxane, Propylene oxide, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et oxyde d'éthylène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| TSCA                              | : Nous certifions que tous les composants de ce produit sont énumérés sur le inventaire de TSCA ou ne sont pas sujets aux conditions d'avis par 40 CFR 720 30(h). |
| Section 4 / 12(b)                 | : Non applicable  |
| Liste active de l'inventaire TSCA | : Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés   |
| DSL                               | : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.  |

**HORDAMER PE 34**

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.